

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT**N ° 1161 (Rect)**

présenté par

M. Estrosi, M. Straumann, M. Bénisti, M. Salen, M. Luca, M. Siré, M. Le Mèner, M. Jean-Pierre Vigier, M. Goasguen, Mme Pons, M. de Rocca Serra, M. Scellier, M. Goujon, Mme Fort, M. Abad, M. Frédéric Lefebvre, M. Ciotti et M. Decool

TITRE

Au titre du projet de loi, substituer aux mots :

« croissance, l'activité »

les mots :

« réduction des déficits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif même de cette loi n'étant pas la croissance et l'activité, comme le démontre notamment l'absence flagrante de mesures industrielles fortes, il est proposé de renommer le projet de loi afin que celui-ci corresponde bien à sa finalité.